

Dossier suivi par

**NICOLAS DUPOUY** - [nicolas.dupouy@notaires.fr](mailto:nicolas.dupouy@notaires.fr)

**Loïca CHAMARD-CLOAREC** - [loica.cloarec.65009@notaires.fr](mailto:loica.cloarec.65009@notaires.fr)

VENTE SSION SANCHEZ / GIP

1002682 /ND /LCC /

## ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître NICOLAS DUPOUY notaire associé, soussigné, membre de la société à responsabilité limitée dénommée « DUPOUY et Associés », titulaire d'un Office notarial dont le siège social est situé à PAU (Pyrénées Atlantiques – France), 17 rue de Navarre, le 11 juin 2021 il a été constaté la VENTE,

### Par :

Monsieur Marc Anselme Michel **SANCHEZ**, Retraité, demeurant à BIZANOS (64320) 22 Rue Pasteur Résidence Nethou B.

Né à PAU (64000), le 27 octobre 1956.

Divorcé de Madame Catherine Marie Geneviève **BECHAC**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de PAU (64000), le 4 octobre 1999, et non remarié.

Madame Isabelle **SANCHEZ**, Employée AIRBUS, demeurant à TOULOUSE (31400) 22 Avenue de Ranguel Bâtiment C Appartement 64.

Née à PAU (64000), le 22 novembre 1963.

Célibataire.

### Au profit de :

La Société dénommée **G.I.P GROUPEMENT D'INVESTISSEMENT PATRIMONIAL**, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à PAU (64000), 54 rue Emile Guichenné, identifiée au SIREN sous le numéro 751978289 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU.

### Quotités acquises :

La société dénommée G.I.P GROUPEMENT D'INVESTISSEMENT PATRIMONIAL acquiert la pleine propriété du BIEN.

## DÉSIGNATION

A PAU (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES) (64000) 10 Rue Nogué, Rue Tournante Planté,

Un corps de bâtiments comprenant :

- une maison ayant sa façade sur la Rue Nogué, élevée sur cave de rez-de-chaussée, premier et deuxième étages carrés, et troisième étage mansardé,
- une autre maison ayant sa façade sur le passage Raymond Planté, élevée de rez-de-chaussée, premier étage carré et deuxième étage mansardé,
- une construction ayant rez-de-chaussée, premier étage avec terrasse, reliant entre elles les deux maisons ci-dessus,
- enfin, une petite cour entre ces maisons.

Le tout d'un seul tenant.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
CP	11	10 RUE NOGUE	00 ha 02 a 53 ca

## PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance :



- en ce qui concerne la partie libre de toute location ou occupation, à compter du même jour par la prise de possession réelle,
- en ce qui concerne la partie louée, par la perception des loyers.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PAU (Pyrénées-Atlantiques)

LE 11 JUIN 2021

Po/ Maître Nicolas DUPOUY

